

ABONNEMENT.

SAUMUR :
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste :
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

ON S'ABONNE :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires.
A PARIS,
Chez BONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 38;
A. EWIG,
Rue Talboul, 10.

ON S'ABONNE :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

17 Décembre 1877.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance de samedi 15 décembre.

M. le ministre des finances dit que le premier soin du gouvernement a été de chercher à régulariser ce qui concerne la loi de finances pour le 31 décembre.

Deux difficultés se présentent : la première était celle des conseils généraux qui doivent se réunir avant le 31 décembre. La date du 21 paraît la plus opportune pour cette convocation.

Les conseils d'arrondissement se réunissant le 19, la question du budget se présenterait ainsi limitée, et était difficile à résoudre.

La commission du budget a terminé son travail, mais tous les rapports ne sont pas imprimés. Dans ces conditions, il n'était pas possible de voter complètement le budget.

Le gouvernement a donc pensé qu'il fallait distraire de la loi de finances les articles relatifs aux contributions directes qui ne comportent pas une longue discussion; pour le reste du budget, c'est-à-dire pour les autres recettes, la Chambre autorisera la perception conformément aux lois existantes.

Toutes les questions de dégrèvement seront réservées; en ce qui concerne les dépenses, le gouvernement demandera à la Chambre un crédit de 529,500,000 fr. suffisant pour deux mois; ce vote impliquera que le ministre a la confiance de la Chambre, elle ne le refusera pas. (Très-bien ! très-bien !)

M. le ministre dépose deux projets de loi conformes et demande l'urgence.

L'urgence est déclarée. Les projets sont renvoyés à la commission du budget.

Chronique générale.

Le Journal officiel annonce que le général de Rochebrouet est nommé commandant du 18° corps d'armée à Bordeaux. Le général baron Berge reprend le commandement de la 23° brigade. M. Cuvinot, ingénieur, est nommé chef de cabinet du ministre des travaux publics.

On sait que M. Bardoux, aujourd'hui ministre, a présenté un projet de loi qui enlève au chef du pouvoir exécutif le droit d'user de l'état de siège. La Chambre des députés a prononcé l'urgence de ce projet et elle va le voter tout de suite.

Si le Sénat l'accepte, la Révolution aura les coudées franches; si le Sénat le repousse, le ministre sera battu, devra se retirer, et la crise recommencera.

Il est probable que le Sénat cédera. Alors il ne sera plus qu'une superfétation, et le prochain Congrès voudra en débarrasser le terrain de la République. (Univers.)

On annonce qu'au nombre des dépêches reçues samedi à l'Élysée, il s'en trouverait sept diplomatiques, c'est-à-dire que sept de nos représentants à l'étranger ont offert leur démission.

On assure que M. de Marcère, à titre bien entendu de conciliation, a fait savoir que toutes les nominations faites précédemment dans l'administration centrale depuis la chute du ministre Jules Simon seront annulées.

Les conservateurs des deux Chambres sont plus attristés qu'irrités de la conduite du Maréchal.

M. Dufaure espère faire voter le budget en entier à la Chambre avant le 1° janvier.

Son erreur est grande; nous savons que les gauches ne lui accorderont que le vote d'un douzième, car elles exigent le remplacement de tous les fonctionnaires qui ont été dévoués au Maréchal; elles veulent voir à l'œuvre le ministre Dufaure, qui sera bientôt dévoré.

En effet, M. Dufaure demande déjà à la majorité radicale de la Chambre :

1° La dissolution du fameux Comité des Dix-Huit;

2° L'ajournement du vote de la proposition Bardoux sur l'état de siège, qui sera repoussée au Sénat.

M. Dufaure sera battu sur ces deux questions.

Les difficultés ne font que commencer.

Lorsque M. Dufaure s'était rendu chez le Maréchal pour l'entretenir sur les concessions qu'exigeaient les gauches, le Maréchal lui répondit :

— NE DISCUTONS PLUS RIEN, IL FAUT EN FINIR !

Et une heure après, d'une main fébrile, il signait la composition du nouveau cabinet.

M. Dufaure, lui aussi, était plus qu'ému, il se montrait totalement découragé.

En effet, lorsque M. Calmon s'est entretenu avec lui sur ce ton arrogant que donne la certitude d'une victoire mal acquise, il a dit à M. Dufaure que les deux garanties principales qui lui seraient immédiatement demandées par les gauches seraient :

LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION, LE RETOUR DU GOUVERNEMENT A PARIS.

Quant au programme des gauches, celles-ci voulaient et devaient rester libres de le rédiger et de l'imposer comme elles le voudraient, et, au premier refus du Maréchal, sous quelque prétexte que ce fût, il ne pourrait plus y avoir aucune espèce de négociations entre elles et le Président de la République. Le Maréchal s'est donc soumis.

M. Dufaure, le nouveau président du conseil, a parlé plusieurs fois, en termes sévères, du radicalisme et des radicaux; M. de Marcère, le nouveau ministre de l'intérieur, a déclaré, du haut de la tribune, que le radicalisme est « un fantôme ridicule. » Comment les deux ministres pourront-ils donc s'entendre sur la politique intérieure à laquelle se rattachent toutes les questions d'ordre et de sécurité ?

Pour M. Dufaure, le radicalisme est un ennemi qu'il faut surveiller et combattre; pour M. de Marcère, c'est une pure invention des réactionnaires. Voilà d'assez notables divergences. M. le président du conseil, en présence du lieutenant de Gambetta devenu ministre des travaux publics, s'entendra-t-il dans son opinion ?

On nous affirme, dit l'Assemblée nationale, qu'une modification ministérielle est déjà à la veille de se produire.

Il s'agirait de la démission du ministre des affaires étrangères, M. Waddington, à qui l'on aurait fait comprendre qu'en sa qualité de calviniste sa situation serait des plus délicates si une catastrophe venait à affliger la catholicité par la mort du Pape.

Voilà les dangers des improvisations ministérielles !

Simple observation :

Si les quatre présidents, le Président de la République, le président du Sénat, le président de la Chambre et le président du Conseil avaient à prendre place dans les rangs de l'une des deux Chambres, le premier siégerait à droite, le second au centre droit, le troisième à gauche, le quatrième au centre gauche.

Touchant accord !

On affirme que les délégués de la gauche et de l'Union républicaine ont formellement

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

UN PIÈGE

POUR ATTRAPER UN RAYON DE SOLEIL.

(Suite.)

Parmi les conseils de l'esprit, il y en avait un que, dans sa bonne foi, David trouvait raisonnable et facile à suivre.

Certainement il lui était possible de mettre plus d'ordre dans sa chambre, de la rendre plus nette, plus propre, plus digne de la visite du soleil.

Le matin, donc, de bonne heure, David résolut de monter l'escalier pour aller, au premier étage, parler à la femme qui lui louait sa chambre, et lui demander si sa fille aînée ne pourrait pas l'aider à ce travail nouveau pour lui.

Quoiqu'il fût locataire de madame Denis depuis bien des années, jamais il n'avait eu de relation avec elle que pour lui payer son modeste loyer; et madame Denis, de son côté, connaissant l'humeur misanthropique du pauvre homme, ainsi que l'impossibilité de lui faire entendre aucune parole d'en-

couragement, n'avait jamais tenté de lier connaissance avec lui.

Ce ne fut pas sans effort que David sortit de sa chambre et monta les degrés; il hésita plus d'une fois, mais enfin il arriva devant la porte de madame Denis, et il y frappa doucement.

La bonne femme, d'une figure avenante, ouvrit aussitôt et recula de surprise.

« Quoi, c'est vous, mon cher monsieur Coumbe ! qui se serait attendu à vous voir ? Qu'y a-t-il de nouveau ? Entrez, asseyez-vous, je vous prie. »

Et elle montra de sa main, au savetier, une chaise près du feu.

Une bouilloire d'un métal poli chantait devant la flamme; la table était dressée, le couvert mis; c'était l'heure du déjeuner.

Sur la fenêtre, quelques chrysanthémums fleurissaient dans de jolis pots rouges.

Toute la petite chambre respirait un air de propreté, de gaieté et de bien-être.

Un gros petit enfant, plein de santé, était assis par terre, exprimant à sa manière son contentement, en caressant son joujou... un rayon de soleil dansait sur sa tête blonde.

« Bon, pensa David, qui s'imaginait que ce petit bonhomme sait déjà dresser des pièges ? Voilà pourtant qu'il a attrapé un rayon !... Ah ! ce rêve ridicule, n'en parlons plus, on me croirait fou. »

« Et qui nous procure le plaisir de vous voir,

monsieur Coumbe ? dit madame Denis.

« — Je voudrais bien, madame, prier votre fille aînée de venir nettoyer un peu ma chambre. »

Cette réponse donna au visage de madame Denis l'air le plus étonné qu'on puisse avoir au monde.

Nettoyer la chambre de Coumbe ! c'était là vraiment une nouveauté.

Que de fois elle y avait pensé ! car cette chambre lui aurait paru un déshonneur pour sa petite maison, si heureusement elle ne s'était trouvée placée du côté de l'escalier de la cuisine, en sorte que les amis qui la venaient voir ne passaient jamais par là.

« Certainement, monsieur Coumbe, certainement ma fille est à votre service, dit enfin madame Denis; elle descendra aussitôt qu'elle aura déjeuné; et vous-même, voulez-vous nous faire le plaisir de partager notre repas ? »

« — Je vous remercie, répondit en balbutiant le savetier; vous êtes bien bonne... »

Et comme la brave femme insistait, il s'enhardit enfin à dire qu'il mangerait volontiers un morceau.

« Voici Betsi; approche, Betsi, continua madame Denis, en s'adressant à une bonne jeune fille qui venait d'entrer; dépêche-toi de déjeuner; M. Coumbe désire que tu nettoies un peu sa chambre. »

Madame Denis fit un petit signe à sa fille, qui se disposait à exprimer sa surprise; en effet, la vue

du savetier n'étonnait pas moins Betsi que sa demande; elle se contenta, et dit :

« A vos ordres, ma mère. Mon père rentrera-t-il pour déjeuner ? »

« — Non, ma chère : allons, hâtons-nous. »

Le thé fut bientôt prêt; le petit enfant à tête blonde fut placé sur une chaise; on lui donna une cuiller d'étain pour l'occuper jusqu'au moment où on le ferait manger.

Madame Denis fit des tartines de pain et de beurre, et les présenta à Coumbe qui en prit une, mais bien timidement, en pensant au contraste de ses gros doigts tout noirs avec la main brune, mais parfaitement propre, de sa bonne hôtesse.

A mesure que le repas avançait, David se sentait plus à son aise, malgré toute la nouveauté de cet état de bien-être qu'il éprouvait pour la première fois depuis un grand nombre d'années.

« Quelle chambre agréable ! pensait-il; comme le soleil semble s'y plaire ! »

Et il suivait des yeux le rayon qui glissait tantôt sur la chaise d'étain, tantôt sur la tasse de madame Denis, ou sur le dos du vieux chat, ou sur les feuilles de chrysanthémums, ou sur la cuiller du petit enfant.

A la fin, David, cédant à ses pensées, dit résolument :

« Le soleil est bien brillant dans votre chambre, madame Denis. Vous devez être bien privée lors-

demandé à M. de Marcère la réintégration, comme directeur de la presse, de M. Massicault, collaborateur de M. Jules Simon.

M. de Marcère s'y est formellement refusé, en offrant toutefois pour M. Massicault une préfecture, celle de la Charente ou celle de la Gironde.

On lit dans le *Moniteur* :

« Un grand nombre de préfets ont, ce matin, par dépêche, adressé leur démission au Maréchal.

» Il en est de même de beaucoup de sous-préfets.

» M. de Marcère a annoncé son intention de replacer dans les départements qu'ils administraient, la plupart des préfets et sous-préfets révoqués après le 16 mai.

» Plusieurs des membres de l'administration de M. Jules Simon seront, cependant, remplacés par de nouvelles recrues.

» Le premier mouvement préfectoral paraîtra à l'*Officiel* dans les premiers jours de la semaine. »

Une mesure générale va être décidée pour lever toutes les mesures de rigueur administratives qui ont été prises contre les maires par les précédents cabinets depuis le 16 mai.

Tous les procès de presse en cours d'instruction pour délit d'offenses à la personne du Maréchal seront continués.

Il se confirme aujourd'hui qu'il y aura un projet de loi présenté cette semaine portant prorogation des échéances de fin d'année.

Un grand nombre de députés ont annoncé avoir reçu plusieurs demandes dans ce sens.

Un rapport émanant d'un fonctionnaire du département de Vaucluse fait un tableau très-attristé de la crise que subit en ce moment l'industrie et l'agriculture à Avignon et dans les campagnes environnantes, mais en fait remonter la responsabilité à la politique révolutionnaire et radicale de certaines individualités politiques du département qui effraient tous les intérêts.

L'*Estafette* a reçu la dépêche suivante de Bâle, 12 décembre :

« Les Allemands établissent des camps permanents entre notre ville et Mulhouse.

» Plusieurs kilomètres de la belle forêt du Hart seront sacrifiés dans ce but.

» On est ici très-inquiet. »

LA PRESSE

ET LE NOUVEAU MINISTÈRE.

A tout seigneur, tout honneur. Commen-

ce que le jour est pluvieux ou sombre et que vous ne voyez pas le soleil.

— Non, monsieur Coumbe, il nous semble toujours qu'il fait soleil ici, il ne nous arrive guère de prendre garde au temps. Nous sommes heureux d'être les uns près des autres : cela suffit. Et tenez (ajouta-t-elle en caressant le petit enfant et le couvrant de baisers), voilà mon petit soleil ! N'est-ce pas, mon chéri ?

Ces paroles frappèrent David ; il se rappela que l'esprit avait dit :

« Dans ces cœurs-là, il y a toujours du soleil. »

Betsi desservit la table, s'attacha à la ceinture un grand tablier, et dit à Coumbe :

« Trouverais-je du savon en bas, monsieur Coumbe ? »

— Je crains, dit le pauvre homme, je crains bien de ne pas avoir de savon. Oh là !

Il avait bien raison de dire, « Oh là ! ». Le pauvre Coumbe ; jamais savon n'était entré chez lui.

« Prends du savon, un seau, des brosses, tout ce dont tu auras besoin, » dit madame Denis à sa fille, d'un ton doux et aisé, de manière à ne blesser aucunement la susceptibilité de son voisin.

Betsi descendit armée de tout l'attirail nécessaire pour la tâche qu'elle allait entreprendre.

David avait à porter de l'ouvrage en ville ; il descendit aussi, après que madame Denis lui eût fait promettre qu'il viendrait dîner chez elle si sa cham-

bre n'était pas prête à son retour.

Il s'engagea, donc, dans les rues voisines, marchant de son pas un peu lourd et gauche, en se demandant ce qu'il éprouverait lorsqu'il retrouverait sa chambre propre et rangée.

L'aimerait-il mieux ? Y ferait-il encore le même rêve ? Le rayon de soleil lui rendrait-il sa promesse et daignerait-il égayer sa demeure ?

Tout en songeant ainsi, il arriva dans la petite cour d'une maison où il avait à remettre une chaussure et où il espérait recevoir quelque argent.

Il frappa à une porte et attendit le point de réponse ; il frappa encore : rien ; il commença à s'impatienter et à tousser rudement : alors une voix faible et lente répondit :

« Qui est là ? »

« C'est moi, monsieur Miffin, dit Coumbe. »

— Entrez, je vous prie, car je ne puis me lever.

David entra, et vit sur un petit lit M. Miffin qui paraissait très-malade.

La chambre était en désordre, malpropre ; un feu de coke rougissait à peine sur une grille rouillée.

« Bien, monsieur Coumbe ; vous m'apportez mes bottes. Hélas ! je ne pense pas qu'elles me servent jamais ; je suis bien mal. »

— J'en suis bien chagriné, monsieur, bien chagriné, vraiment... Oh là !... Chacun de nous a

ses maux : l'un, la maladie ; l'autre, la misère ou quelque autre chose... Oh là !

— Ma femme est sortie depuis environ deux heures pour chercher, je crois, quelque chose à manger ; nous n'avons pas dîné hier, et je ne sais, en vérité, comment nous ferons pour vous payer.

En achevant ces mots, le malade laissa échapper un soupir qui exprimait tout ce qu'il souffrait de corps et d'esprit.

David comptait en lui-même :

« Dix sous chez moi, et dix-huit sous pour le travail que je vais porter à l'autre pratique... oui, ce sera suffisant. »

Puis il dit tout haut :

« Quant à ce qui est de me payer, monsieur Miffin, ne vous inquiétez point de cela. Ne songez qu'à une chose, à vous bien porter, et quand vous pourrez marcher, faites un nouveau trou à ces bottes pour les donner à raccommoder au vieux Coumbe lorsque vous pourrez le payer... Oh là ! »

Le malade ouvrit ses grands yeux fatigués ; il regarda avec étonnement la figure noire de David qui se penchait vers lui ; enfin, lui tendant sa main amaigrie, il dit d'une voix tremblante :

« Dieu vous bénisse ! c'est là de la vraie charité ! Mais tirez un peu le rideau, mon ami, s'il vous plaît ; voilà une lumière qui est trop forte pour moi. »

C'était le soleil qui tout à coup venait d'éclairer

n'est plus possible ; donc, toute conciliation est impossible. »

Quant au *Peuple*, voici l'accueil qu'il fait au nouveau cabinet :

« Dufaure remonte sur l'eau chaque jour amène son insécurité. Voilà l'homme qu'on a berné pendant huit jours déjà, qui trouve tout simple d'aller encore faire la roue à l'Élysée !

» C'est donc bien bon, un portefeuille de chef de cabinet ! Ça se mange donc sur du pain, qu'on y mette cette absurde ténacité !... Il est vrai qu'en plus haut lieu encore, on nous prouve que les crampons tiennent bien.

» Enfin, bon ! voilà Dufaure ministre !... J'admets tout...

» Et puis après ? Qu'est-ce que cela prouve ? Est-ce que vous croyez par hasard que nous irions nous contenter de cela ?... En quoi la personne peu sympathique du vieux crocodile réactionnaire nous sera-t-elle une garantie de paix publique et de tranquillité intérieure ?...

» Résultat : tout cela ne veut rien dire.

» Et tout cela finira quand même par la démission...

» Des deux termes du fameux dilemme, l'un a disparu. Il n'y a plus de soumission possible... il faut céder la place... et je soutiens que d'ici quarante-huit heures, l'affaire sera réglée...

» En résumé, le ministère Dufaure, replâtrage.

» Toute solution impliquant accord et soumission, replâtrage.

» Assez de plâtre. Du mortier et du bon !

» Encore une fois, la démission ! »

C'est là, en résumé, l'accueil fait à la décision du maréchal de Mac-Mahon.

L'*Union* donne quelques brèves explications sur les indéterminations du Maréchal et termine ainsi :

« M. le maréchal de Mac-Mahon n'a point tenu ses résolutions ; nous gardons le droit de les lui rappeler, et nous avons la plénitude de notre liberté d'action. »

L'*Assemblée nationale* s'écrit :

« Ce n'est pas l'abdication de Fontainebleau, n'atteignant que le chef de l'Etat, mais c'est le sacrifice du parti tout entier des conservateurs jeté en pâture aux révolutionnaires, en attendant le règne de la Terreur. »

« Et c'est un maréchal de France qui a signé cette capitulation ! »

« Qui donc a pu égayer ou tromper ainsi le Maréchal ? »

« Comment le Maréchal en est-il arrivé à perdre la mémoire de ses engagements solennels ? »

« Comment son épée s'est-elle rivée au fourreau ou brisée dans ses mains ? »

« Comment s'est-il laissé enfermer dans le donjon de l'Élysée, en attendant qu'on le conduise vers les fossés de Vincennes ? »

« Voilà l'œuvre des constitutionnels ! »

« Que ceux d'entre eux qui sont coupables aillent toucher, s'ils le peuvent, les TRENTE DENIERS promis à leur ambition. »

» Quant à nous, quels que soient les périls et l'avenir qui nous attendent, nous ne désertons ni notre devoir ni le drapeau de la conservation sociale. »

La *Défense* appelle ce ministère, un ministère de résignation :

« Que vouliez-vous qu'il fit (le Maréchal) sans budget ? »

» Le Corneille d'autrefois n'est plus là pour répondre.

» Nous attendons le nouveau ministère à l'œuvre. S'il conquiert le budget, il aura racheté le pays à des menaces odieuses. S'il aura délivré le pays d'une véritable oppression civile. S'il transforme l'opposition en une véritable majorité de gouvernement, il aura trouvé la pierre philosophale.

» Il faut espérer que cette résolution du Maréchal, qui est un succès pour la gauche, ne l'enivrera pas au point de la rendre trop dangereuse, trop injuste, trop entreprenante.

» Que la France soit paisible, heureuse et prospère. Voilà le vrai moyen de nous faire accepter, sans regrets, notre défaite.

» Jusque-là, nous demeurons battus et mécontents. »

L'*Espérance*, de Nantes, rappelle et commente ainsi cette exclamation du maréchal de Mac-Mahon :

« Je suis le plus malheureux des hommes ! » disait jeudi, entre deux gémissants, le maréchal de Mac-Mahon.

» Oui, malheureux, deux fois malheureux, le soldat qui voit sa couronne de gloire tomber à ses pieds, brisée en mille éclats ; qui sent peser sur lui la pitié douloureuse de ses amis, le dédain triomphant de ses ennemis.

» Malheureux le chef d'Etat, qui, après avoir dit : « Je protégerai énergiquement les fonctionnaires fidèles, » les abandonne à la rançune de leurs adversaires.

» Malheureux le Président qui avait dit : Mon devoir grandirait avec le péril ! Il a vu grandir le péril, et cependant il a failli au devoir.

» Malheureux l'honnête homme qui se glorifiait d'être choisi par les honnêtes gens pour être leur appui et se fait l'instrument de leurs ennemis.

» Malheureux le catholique qui livre l'éducation de la jeunesse à un libre-penseur comme M. Bardoux ; qui, pour représenter la France, à la veille d'une crise si grave pour l'Eglise, choisit un protestant comme M. Waddington.

» M. de Marcère qui disait, étant ministre : « Il faut habituer la France à se passer de gouvernement, » M. de Marcère est de nouveau chargé de gouverner la France. C'est lui qui va révoquer ces préfets, ces sous-préfets, ces maires que le Maréchal avait juré de protéger énergiquement. Le ministre des travaux publics est M. de Freycinet, l'ami, le confident de M. Gambetta ; ensemble ils ont désorganisé nos armées, ensemble ils ont dressé les plans de campagne, ensemble ils ont préparé les désas-

tres de la petite chambre, et un rayon s'était posé sur la tête du pauvre vieux savetier.

Quelques moments après, David était encore en route ; mais il se sentait déjà changé : son cœur était plein d'une sensation agréable qui le reportait au temps de sa jeunesse, au milieu des champs éclairés par le soleil, et des jeux où il était vainqueur.

Son pas était devenu plus ferme, plus rapide... Ces paroles : « C'est là de la vraie charité... Dans ces cœurs-là ! » résonnaient avec charme à ses oreilles.

Un cri terrible le tira de sa rêverie. Il vit fondre sur lui, comme l'éclair, un cheval emporté, monté par une belle jeune fille en amazone qui, éperdue, échevelée, ne tenait plus les guides.

« Malheur ! Oh là !... Pourquoi n'arrête-t-on pas le cheval ? Personne... eh bien, ce sera moi ! »

Et il s'élança ; étendit les bras, arrêta le cheval ; la tête de la jeune fille évanouie se pencha sur son épaule.

(A suivre.)

« Dieu vous bénisse ! c'est là de la vraie charité ! Mais tirez un peu le rideau, mon ami, s'il vous plaît ; voilà une lumière qui est trop forte pour moi. »

C'était le soleil qui tout à coup venait d'éclairer

tres de l'armée de l'Est, les défaites de la Beauce et du Mans.

M. de Mac-Mahon se soumet à tout, il renonce à choisir les ministres de la guerre, de la marine et des affaires étrangères; il se résigne à remettre aux finances le même Léon Say qu'il en avait chassé le 16 mai.

Il faut se soumettre ou se démettre! disait orgueilleusement M. Gambetta, et la justice poursuivait l'insulteur du Maréchal, elle le condamnait même par deux fois; aujourd'hui la justice est muette, le Maréchal s'est soumis, bientôt il se démettra.

Enfin, terminons par les réflexions de l'Union de l'Ouest.

Le Maréchal a donc fait des concessions, de larges concessions, des concessions extrêmes. Il a cédé même sur les trois portefeuilles réservés: on lui a fait, par contre, la grâce de prendre le ministre de la guerre en dehors du Parlement et de choisir un général qui lui est sympathique, un de ses anciens aides-de-camp. Sur tout le reste, le maréchal de Mac-Mahon a fait ce qu'a voulu M. Dufaure. Nous ne sommes pas au 14 décembre 1877; nous sommes en 1876, au lendemain de la mort de M. Ricard. Le 16 mai est une date qu'il faut oublier.

Comment expliquer cette chute soudaine d'une politique qui s'affirmait par des promesses si vaillantes? Où sont les manifestes et les programmes de résistance? Que s'est-il passé dans les régions troublées de la politique parlementaire? Est-ce l'abandon des conservateurs, incapables de s'unir plus longtemps sur un programme de défense sociale, qui a tout à coup découragé le Maréchal, en le laissant seul aux prises avec la Révolution? Est-ce la menace entrevue d'un coup d'état démagogique, avec la nécessité terrible de la lutte armée, qui lui a fait préférer le plus douloureux sacrifice, le sacrifice de sa promesse, au plus grand de tous les maux pour le cœur d'un patriote? D'autres exigences, venues de l'extérieur, ont-elles pesé sur sa volonté, en le plaçant de toutes parts, au dehors comme au dedans, en face de l'intérêt national mis en péril? Voilà ce qu'il faudra connaître en toute vérité avant de jeter le blâme sur un acte qui déconcerte le parti conservateur et le livre sans chef aux convoitises de la Révolution.

Aujourd'hui plus que jamais, il faut que les responsabilités soit nettement établies.

Nous ne dirons rien du maréchal de Mac-Mahon. Mais, du ministre auquel il se résigne, il nous est permis de dire qu'à aucun degré il ne mérite la confiance des conservateurs. Nous le connaissons et nous savons quelles espérances mauvaises s'agitent derrière lui. Il n'a pas notre estime, il n'a pas notre appui; il n'a droit qu'à notre justice. Nous l'attendons à l'œuvre: et qu'il sache bien qu'avec lui se joue la dernière partie de la République; car la France ne peut pas vouloir périr au jeu des expériences républicaines. — Jules André.

Guerre d'Orient.

LA PAIX S'ÉLOIGNE.

Hélas! la guerre n'est pas encore finie! se serait écrit l'empereur Alexandre à la nouvelle de la victoire de Plewna que lui apportait un officier de hussards.

Nous ne savons si ce mot est vrai; nous le trouvons dans une dépêche de la Presse de Vienne; mais que le czar l'ait ou ne l'ait pas prononcé, nous l'acceptons comme l'expression vraie de la situation.

Les conditions de paix paraissent trop dures pour pouvoir être consenties par la Porte. A celles déjà indiquées, se joindrait encore une autre exigence de la Russie: toutes les places fortes de la Bulgarie devraient être livrées et démantelées.

Nous doutons que ces nouvelles conditions soient acceptables. La Porte rappellerait sans doute Suleiman pour défendre Andrinople; mais ce général laissera de fortes garnisons dans les places du quadrilatère et ne voudra pas les ouvrir aux Russes. On n'abandonne pas des positions stratégiques aussi importantes.

Un fait nous prouve encore que les Russes ne comptent pas sur une conclusion aussi prompte de la paix, c'est que leurs avant-gardes dessinent déjà un mouvement général vers les Balkans, comme si l'intention de l'état-major était d'envahir immédiatement la Roumélie.

Le sort des armes est malheureux pour les Turcs. Dès le lendemain de la prise de Plewna, Suleiman, croyant les lignes russes sur le Low dégarnies, les a attaquées sur plusieurs points et s'est fait battre. Il est aujourd'hui à peu près démontré qu'il ne peut pas les forcer, pas plus que Mehemet-Ali ne l'a pu à l'ouest de Plewna.

On en conclut qu'une seconde campagne va s'ouvrir en Roumélie, au sud des Balkans, mais dans des conditions mauvaises pour les Turcs. La Crète est insurgée; la Serbie, qui attendait la victoire des Russes pour jouer son petit rôle plus sûrement, va sans doute entrer en campagne; la Grèce n'est plus retenue que par la diplomatie; la Thrace et l'Épire ont déjà mis sur pied des bandes insurrectionnelles; — tout semble présager de tristes jours pour la Porte.

Nous ne savons ce que feront les puissances neutres. Les déclarations du comte Andrassy et les discours des ministres anglais ne font pas prévoir autre chose que des représentations diplomatiques. Ce n'est pas par ces moyens qu'on sauvera l'empire ottoman; et on prévoit dès ce moment une marche des Russes sur Andrinople.

Cette ville, bien située et entourée de fortifications, peut servir de second boulevard contre l'invasion. Mais, quelle que soit l'opiniâtreté de la défense, la Porte peut être obligée de faire face à la fois à la Serbie et à la Grèce, sans compter les insurrections partielles; et dans ces conditions la résistance est difficile. Le jour où Constantinople sera menacé, l'Europe intéressée au règlement des questions orientales sera obligée de sortir de son inaction, et d'intervenir pour débattre les conditions de la paix qui risque alors d'être conclue sans elle et contre elle.

Dans un nouveau discours, M. Gathorne-Hardy déclare que la paix ne peut se faire sans l'intervention de la Grande-Bretagne.

DÉCLARATION DE GUERRE DE LA SERBIE.

Semlin, 14 décembre.

La proclamation de guerre à la Turquie a été publiée aujourd'hui à Belgrade.

L'état-major général part aujourd'hui pour Alexinatz où sera le grand quartier général.

Le prince Milan partira demain. M. Cristich, agent de Serbie à Constantinople, a reçu l'ordre de quitter cette ville.

Constantinople, 14 décembre, soir.

La Porte, indignée de la déclaration de guerre de la Serbie, envoie aux puissances une protestation refutant les motifs allégués par la Serbie dans la note remise par M. Cristich avant son départ de Constantinople.

Chronique militaire.

Nous donnons ci-après le tableau des généraux de division et de brigade qui vont être atteints par la limite d'âge dans le courant de l'année 1878. — Nous comptons 15 généraux de division et 41 de brigade.

GÉNÉRAUX DE DIVISION.

1° De Ladmirault (infanterie), gouverneur de Paris, maintenu en activité jusqu'à 70 ans. — (17 février.)

2° De Rochebouët (artillerie), commandant le 28^e corps à Bordeaux. — (16 mars.)

3° Pourcel (E.-M.), commandant de la 36^e division d'infanterie à Bayonne. — (19 mars.)

4° Colin (infanterie), commandant la 24^e division d'infanterie à Limoges. — (26 mars.)

5° Dubost (génie), président du comité des fortifications. — (30 mars.)

6° Dargentolle (gendarmerie), président du comité de gendarmerie. — (30 mars.)

7° Espivent de la Villeboisnet (E.-M.), commandant le 11^e corps à Nantes. — (30 mars.)

8° Barbary de Langlade (artillerie), membre du comité. — (23 avril.)

9° De Martimprey (E.-M.), commandant l'hôtel des Invalides, maintenu en activité jusqu'à 70 ans. — (16 juin.)

10° Picard (infanterie), commandant le 13^e corps à Clermont. — (20 juin.)

11° Tixier (infanterie), commandant le 25^e division d'infanterie à Lyon. — (6 juillet.)

12° Charenton (génie), membre du comité. — (8 juillet.)

13° Barry (infanterie), commandant la 32^e division d'infanterie à Perpignan. — (17 août.)

14° D'Auvergne (E.-M.), commandant la 32^e division d'infanterie à Grenoble. — (17 septembre.)

15° Lefort (cavalerie), inspecteur général des remontes. — (14 décembre.)

GÉNÉRAUX DE BRIGADE.

1° Hennet (artillerie), commandant la 12^e brigade d'artillerie à Angoulême. — (4^e janvier.)

2° Durand de Villers (E.-M.), commandant la place de Versailles. — (6 janvier.)

3° Henri (E.-M.), commandant la 40^e brigade d'infanterie à Saint-Malo. — (2 mars.)

4° Allayène (gendarmerie), disponible. — (10 mars.)

5° Du Bois de Jancigny (gendarmerie), membre du comité. — (31 mars.)

6° Ragon (génie), membre du comité. — (7 avril.)

7° Guillemain (artillerie), commandant l'artillerie et les forts de Lyon. — (6 mai.)

8° Tripart (cavalerie), disponible. — (13 juin.)

9° Dulyon de Rochefort (infanterie), commandant la subdivision d'Ajaccio. — (29 juin.)

10° Delhorme (gendarmerie), membre du comité. — (30 juin.)

11° Tyrbas de Chamberet (gendarmerie), membre du comité. — (27 septembre.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

NOS DÉPUTÉS.

Comme nous l'avons dit, la Chambre a validé l'élection de M. Berger et de M. de Soland dans la séance du 13 décembre. Il lui reste à valider l'élection de M. Fairé.

Aucune protestation n'avait été faite contre l'élection de M. Berger.

M. Mourin avait envoyé une protestation contre l'élection de M. de Soland; elle a été écartée par le 6^e bureau. Voici ce qu'en dit le compte rendu officiel:

« Les opérations se sont faites régulièrement.

« Une protestation contre l'élection de M. de Soland a été faite par M. Maurin (sic), son concurrent.

« Les faits qu'elle énonce sont dénués de preuves ou n'ont pu exercer sur le résultat du vote, qui a donné au député élu une majorité de 4,600 voix, une influence sérieuse.

« Toutefois, certains d'entre eux, qui ne sont pas imputables à M. de Soland, ont paru à votre 6^e bureau de nature à motiver le renvoi de la protestation à la commission d'enquête parlementaire. »

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

A partir du 16 décembre courant, la commune de Saint-Cyr-en-Bourg, actuellement desservie par le bureau de Saumur, sera rattachée à l'arrondissement postal de Brézé.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Les artistes d'Angers nous donnent ce soir le grand drame d'Alexandre Dumas et Auguste Maquet, le *Chevalier de Maison-Rouge*, qui a été joué la dernière fois à Saumur il y a près de cinq ans, par la troupe de M. Bonnesœur.

On sait que les scènes de cette œuvre si remplie d'intérêt se passent sous la première Révolution.

Le 4^e tableau commence par un court dialogue entre Dixmer et la veuve Plumeau, qui tient une cantine à la cour du Temple. Notre public y remarquera ce passage:

« DIXMER. — Qu'as-tu à nous donner à déjeuner? Voyons, cherche bien dans ta cantine.

« VEUVE PLUMEAU. — Je n'ai pas grand-chose: c'est la section Marceau qui sort d'ici... de vrais gourmands... et ils m'ont tout dévoré; seulement, ils n'ont pas pu tout boire, et il me reste cinq ou six bouteilles d'un petit vin de Saumur... »

« DIXMER. — Je le connais; mais avec du vin de Saumur, il faut des côtelettes, et après les côtelettes, un morceau de fromage de Brie. »

A la dernière représentation du *Chevalier de Maison-Rouge* sur notre scène, plusieurs spectateurs, qui probablement n'avaient jamais guère goûté les détails de la pièce, prétendirent que ce: *vin de Saumur* était du crû des artistes. C'était là une véritable erreur: notre vin est bien celui qu'Alexandre Dumas a mis dans la bouche de ses personnages.

Cholet. — Il y a quelques jours a été célébré au château du Chêne-Landry, près Cholet, le mariage de M. le vicomte Georges d'Aviau de Ploiat, ancien sous-préfet de Marennes, avec M^{lle} Georgette Cesbron-Lavau, fille de l'agronome distingué auquel appartient le domaine du Chêne-Landry.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M^{sr} l'évêque de La Rochelle.

Angers. — Le *Travailleur* a cessé de paraître.

En revanche, les républicains ont deux journaux hebdomadaires, l'*Électeur* et le *Conseiller de l'Ouest*, qui se disputent la clientèle du *Travailleur*.

— Mercredi dernier, M. Philippe Rouchasse, âgé de 48 ans, employé chez M. Bouriché, sculpteur à Angers, au travail appelé la *mise au point*, venait de placer, à l'aide d'une chèvre, sur un tréteau, une pierre du poids d'environ 800 kil.; ne la trouvant pas convenablement posée, il frappa avec un marteau les pieds du tréteau. La pierre perdit alors l'équilibre et tomba sur M. Rouchasse, lui brisa la jambe droite et lui fit de telles blessures au bas-ventre, qu'il succomba deux heures après, malgré les soins qui lui furent donnés par M. le docteur Vaslin. (Étoile.)

Nantes. — Le *Populaire* signale l'arrestation, dans cette ville, de deux individus se livrant à l'émission de la fausse monnaie.

Pour les articles non signés: P. Godet.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 17 décembre 1877.

LE CHEVALIER DE MAISON-ROUGE OU LES GIRONDINS.

Grand drame militaire et patriotique en 6 actes et 13 tableaux.

par MM. Alexandre Dumas et Auguste Maquet.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} THUAU,

rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

Alphonse Karr, l'infatigable écrivain qui a publié de si intéressantes relations sur Nice, Saint-Raphaël et Sainte-Adresse, vient de faire paraître chez Calmann Lévy un nouveau volume intitulé: *Notes de voyage d'un Casanier*. Cette fois, il nous transporte au milieu des enchantements de l'Italie. Le lecteur n'y perd rien: ni le tour pittoresque du récit, ni ces observations fines, ni ces traits spirituels et tout ce charmant humour qui ont fait le succès des précédents ouvrages d'Alphonse Karr.

Nous engageons vivement nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit offerte par la maison **Abel Pilon et C^{ie}**, de Paris, pour l'achat de la librairie et de la musique.

Rob Boyveau-Laffeteur. — Sirop végétal dépuratif. (Voir aux annonces.)

Injection Brou et Capsules Ricord (Voir aux annonces.)

Plus de **HERNIES** guérison radicale. 60 ans de succès. (Frenches frs.) M. Couland-Simon, à Saumur (Maine-et-Loire), au ranch.

Aux ASTHMATIQUES L'Asthme, la Toux.

L'Oppression, guérison assurée par le traitement de M. AUBREY, médecin-pharmacien à la Ferté-Vidame (Eure-et-Loire). 16 ans de succès. des milliers de cures. Brochure gratis.

Refusez les contrefaçons.

N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique **Revalésière Du Barry**, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

